

Informations supplémentaires

Ce qui change pour les conseillers et les clients

1. Divulgations plus claires

Les propositions comprendront désormais des questions plus structurées concernant :

- Le lieu de naissance et la date d'arrivée au Canada
- Le statut légal, le type de permis/dossier et la date d'expiration
- L'intention de résidence permanente (RP) pour les personnes au Canada depuis plus de 24 mois
- Le revenu gagné au Canada
- Le statut de demande de réfugié ou d'asile

2. Soutien renforcé pour les étudiants et les travailleurs qualifiés

- **Permis d'études** : admissibilité à l'assurance vie pouvant atteindre **500 000 \$**
- **Permis de travail postdiplôme** : montants pouvant atteindre **1 000 000 \$**, si une offre d'emploi est en place
- **Professionnels spécialisés** (ex.: médecins, entrepreneurs) : peuvent être admissibles à des montants plus élevés selon leur profil

3. Montants assurables adaptés pour les nouveaux arrivants

Pour certains titulaires de permis de travail ayant moins de 12 mois au Canada :

- Des montants assurables maximums définis s'appliqueront
- La capacité de payer les primes et l'alignement sur le revenu demeureront des facteurs clés
- Des montants plus élevés pourront être réévalués à mesure que le statut ou l'ancienneté évolue

À retenir : la couverture augmente à mesure que l'empreinte canadienne du client se développe.

4. Preuves médicales alignées avec les soins au Canada

Pour certains groupes d'âge, des analyses laboratoire ou des signes vitaux pourront être demandés si le client n'a pas encore consulté un médecin au Canada (à l'exception de l'examen médical d'immigration).

Avantages :

- Une évaluation du risque plus complète
- Des décisions plus équitables fondées sur des résultats médicaux canadiens récents

Priorité pour les résidents à long terme

- Les visiteurs, touristes et demandeurs d'asile ne seront plus admissibles
- Le statut de demande de RP sera validé pour les clients au Canada depuis 24 mois ou plus

Résultat :

- Une couverture axée sur les clients ayant un engagement durable envers le Canada.

Ce qui demeure inchangé

- La révision demeure possible dès qu'un changement de statut survient
- IA Groupe financier continue de soutenir les nouveaux arrivants ayant des liens solides et durables au Canada

Ces changements sont conçus pour vous aider à placer la couverture en toute confiance, aujourd'hui et pour le long terme.